



ALERTE À LA SÉCURITÉ



Alerte à la sécurité n° **0000013**

Publiée le **1 mai 2026** par **Paul Fowler, inspecteur en chef, Sécurité des carburants**
Ministère du Travail, des Compétences et de l'Immigration

Alerte – Cuisinières à gaz Frigidaire

Information juridique

Publiée conformément à l'article 30 de la loi sur la sécurité technique (*Technical Safety Act*).

Sommaire

- Santé Canada a diffusé un avis de sécurité concernant certaines cuisinières à gaz fabriquées par Frigidaire en raison d'un risque de brûlure.
- Pour en savoir davantage sur les modèles concernés et sur les mesures de sécurité à prendre, veuillez consulter le lien qui suit :
- [Cuisinières à gaz Frigidaire rappelées en raison d'un risque de brûlure - Canada.ca](#)
- Les clients devraient cesser d'utiliser ces cuisinières immédiatement et contacter le **groupe Electrolux par téléphone au 1-866-291-7629**.

Pour nous joindre

La Direction de la sécurité

SafetyBranch@novascotia.ca

1-800-952-2687

Ministère du Travail, des Compétences et de l'Immigration